



PREFET DE LA HAUTE-VIENNE

Direction des collectivités
et de l'environnement

Bureau de l'urbanisme
et de l'aménagement

Affaire suivie par Carine CEDELLE
Tél. 05-55-44-18-76

Mél : carine.cedelle@haute-vienne.gouv.fr

Limoges, le 21 FEV. 2014

**Extrait de décision de la Commission départementale
d'aménagement commercial (CDAC)**

Lors de sa réunion du 20 février 2014, la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) a décidé d'accorder l'autorisation, à la SAS INVEX, dont le siège social est situé centre commercial "Le Mas Cerise" 87220 FEYTIAT, représentée par son président, M. Guillaume ONILLION, de procéder à une extension de 1 019 m² du magasin alimentaire à l enseigne "SUPER U" situé rue Frédéric Legrand à Feytiat, portant ainsi sa surface de vente totale à 3 260 m².

Le texte de cette décision sera affiché pendant un mois à la mairie de Feytiat.

Pour le Préfet,

**POUR LE PRÉFET,
LE DIRECTEUR DÉLÉGUÉ,**


Gérard JOUBERT